

Union européenne et outre-mers unis dans leurs diversités

colloque organisé par
l'Institut de Droit d'Outre-Mer
et
le Centre Robert Schuman - Institut universitaire européen

en partenariat avec
le Réseau Francophone de Droit international
la Commission européenne
le Comité des Régions

Florence, 12 et 13 avril 2007
Salle Europa - Villa Schifanoia - Via Boccaccio 121

Les études relatives aux régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne — dont font partie les départements/régions d'outre-mer français (DOM-ROM), les Canaries espagnoles et les îles portugaises des Açores et de Madère — se sont développées, à la suite de l'adoption des traités de Maastricht et d'Amsterdam en particulier, ainsi que dans le cadre des travaux préparatoires au traité du 29 octobre 2004 établissant une Constitution pour l'Europe.

Toutefois, une réflexion complète et comparative sur l'ensemble des RUP manque encore du côté universitaire. Elle s'avère d'autant plus nécessaire que l'élargissement de l'Europe à douze nouveaux États membres a conduit à faire sortir une partie de ces régions de la catégorie des régions les moins développées de la Communauté européenne. Ceci pose la question du maintien des RUP comme catégorie spécifique du droit et des politiques de l'Union européenne.

L'étude des Pays et territoires d'outre mer associés à la Communauté européenne (PTOM) ¹ n'a pas connu le même développement que celle des RUP, et n'a que peu attiré l'attention des décideurs en dehors des cercles spécialisés. En témoigne le fait que leur statut n'a fait l'objet d'aucun débat pendant la préparation du traité du 29 octobre 2004, alors même que la possibilité d'un passage plus facile d'une catégorie à l'autre a été prise en compte par la Conférence intergouvernementale de 2003-2004. L'évolution des relations privilégiées entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique (ACP), qui ont toujours servi de référence pour l'établissement du régime d'association des PTOM, crée une perspective nouvelle pour l'évolution de ce dernier à l'horizon 2011 lorsque viendra à échéance l'actuelle décision d'association outre-mer du 27 novembre 2001.

La problématique relative aux RUP et aux PTOM français n'a plus fait l'objet d'une évaluation scientifique approfondie depuis le colloque organisé en 1991 à la Martinique², et l'ensemble de la problématique RUP-PTOM n'a jamais fait l'objet d'une étude comparative complète en langue française.

Ce colloque propose d'ouvrir un débat, en langue française, sur trois thématiques principales:

- La problématique des citoyennetés et identités dans les outre-mers de l'Union européenne;
- La dimension institutionnelle des relations entre les outre-mers et l'Union;
- Les politiques de l'Union européenne dans les outre-mers.

1 La Nouvelle-Calédonie et les collectivités d'outre-mer françaises, le Groenland (Danemark), Aruba et les Antilles néerlandaises, ainsi que des territoires non européens sous souveraineté du Royaume-Uni.

2 JOS (E.) et PERROT (D.), *L'outre-mer et l'Europe communautaire — quelle insertion ? pour quel développement ?* Paris, Economica, 1994.



PROGRAMME

Jeudi, 12 avril

- 08h30 *Accueil des participants*
- 09h00 **Ouverture du colloque**
Claudio Martini, Président de la Conférence des Régions périphériques maritimes
Yves Mény, Président de l'Institut universitaire européen
- Rapport introductif**
Jacques Ziller, Institut universitaire européen – Centre Robert Schuman (RSCAS)
- 09h30 – 13h00 **Séance I**
Citoyennetés et identités plurielles dans les outre-mers de l'Union européenne
Président de séance
Pascal Vennesson, Institut universitaire européen - RSCAS
- La citoyenneté européenne*
Rostane Mehdi, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III
- Les statuts constitutionnels des ressortissants des outre-mers*
Ismael Omarjee, Université Paris X Nanterre
- Discussion
- 11h00 – 11h15 *Pause café*
- Identités ultramarines : le vécu européen des ultramarins*
Yu-Sion Live, Université de La Réunion
- Identités ultramarines : le regard européen sur les outre-mers*
Françoise Vergès, Goldsmiths College, University of London
- Discussion
- 13h00 – 14h30 *Déjeuner pour les intervenants*
- 14h30 – 18h00 **Séance II**
Les statuts des outre-mers de l'Union européenne
Président de séance
André Roux, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III
- L'Union européenne et l'organisation des outre-mers des États membres : l'articulation entre traités européens et constitutions nationales – une perspective comparative*
Olivier Gohin, Université Paris II Panthéon-Assas
- Les régions ultrapériphériques de l'UE*
Nathalie Rubio, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III
- Les PTOM associés à l'UE*
Daniel Dormoy, Université Paris-Sud
- Discussion
- 16h15 – 16h30 *Pause café*

Les statuts nationaux des outre-mers

Laurence Burgorgue-Larsen, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Laurent Tesoka, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

L'enchevêtrement des compétences constitutionnelles, communautaires et internationales

Jean-Marie Pontier, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

Discussion

20h00 *Dîner pour les intervenants*

Vendredi, 13 avril

09h00 – 13h00 **Séance III**

Les relations entre l'Union européenne et les outre-mers

Président de séance

Yves Roland-Gosselin, Ancien Secrétaire groupe DOM-PTOM
Commission européenne

Les outre-mers dans les institutions européennes

Antonio Vitorino, Président de la Commission des Affaires étrangères du
Parlement portugais

Les outre-mers dans la jurisprudence de la CJCE

Louis Dubouis, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

La coordination entre les outre-mers

Hélène Cambrai-Detrez, Université d'Artois

Discussion

Les discussions de la journée seront animées par :

Pascale Wolfcarius, Commission européenne, DG Politique régionale,
Coordination des mesures à l'égard des RUP

Stéphane Verwilghen, Commission européenne, DG Développement
Relations avec les PTOM

10h45 – 11h00 *Pause café*

La représentation des intérêts d'outre-mer dans les États-membres

Stéphane Diémert, Ministère français de l'Outre-mer
Susan Dickson, Foreign and Commonwealth Office

Études de cas : les Canaries, la Nouvelle-Calédonie

Juan Ramon Rodriguez-Drincourt Alvarez, Universidad de Las Palmas
Jean-Yves Faberon, Université Montpellier I

Discussion

13h00 – 14h30 *Déjeuner pour les intervenants*



14h30 – 18h00 **Séance IV**
Les politiques de l'Union européenne outre-mer

Président de séance

Guy Scoffoni, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

Les marchés

Jean-Michel Salmon, Université des Antilles et de la Guyane

Les fonds et subventions

Julien Jorda, Université Paris-Sud

Le commerce international

Emmanuel Jos, Université des Antilles et de la Guyane

Discussion

16h00 – 16h15 *Pause café*

La coopération régionale et les relations internationales

Michel-Louis Martin, Institut d'Études politiques de Toulouse

La monnaie

Jacques Bourrinet, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

L'Antarctique, ultime frontière de l'Europe ?

François Garde, Tribunal administratif de Grenoble

Discussion

Rapport de synthèse

Dominique Custos, Loyola University, New Orleans, États-Unis

Clôture du colloque

Claude du Granrut, Membre du Comité des Régions

Emma Bonino, Ministre italien des Affaires européennes (*pressentie*)

18h15 *Cocktail pour les intervenants*

20h00 *Dîner pour les intervenants*



INSIEME
DAL 1957

INTERVENANTS

Jacques Bourrinet

Professeur émérite d'Économie,
Université Paul Cézanne Aix-Marseille III,
France

Laurence Burgorgue-Larsen

Professeure de Droit public,
Université Paris I Panthéon-Sorbonne,
France

Hélène Cambrai-Detrez

Doctorante en Droit public,
Université d'Artois, France

Dominique Custos

Professeure de Droit public,
Université de Caen, détachée à Loyola
University, New Orleans, États-Unis

Susan Dickson

Legal Counsellor,
Foreign and Commonwealth Office,
Royaume-Uni

Stéphane Diémert

Sous-directeur des affaires politiques,
Ministère de l'Outre-Mer (DAPAF), France

Daniel Dormoy

Professeur de Droit public, Chaire Jean
Monnet, Université Paris-Sud, France ;
Président du Réseau Francophone de Droit
International

Louis Dubouis

Professeur émérite de Droit public,
Université Paul Cézanne Aix-Marseille III,
France

Jean-Yves Faberon

Professeur de Droit public,
Université Montpellier I, France

François Garde

Premier Conseiller au Tribunal administratif
de Grenoble, France ; ancien Administrateur
supérieur des TAAF

Olivier Gohin

Professeur de Droit public,
Université Paris II Panthéon-Assas, France

Claude du Granrut

Membre du Comité des Régions,
Vice-présidente du Groupe PPE ;
Maire-adjoint de Senlis, Conseillère régionale
de Picardie, France

Julien Jorda

Maître de conférences de Droit public,
Université Paris-Sud, France ;
ancien référendaire au TPI des
Communautés européennes

Emmanuel Jos

Professeur de Droit public,
Université des Antilles et de la Guyane -
Martinique, France

Yu-Sion Live

Maître de conférences en Sociologie,
Université de La Réunion, France

Michel-Louis Martin

Professeur de Science politique,
Institut d'Études politiques de Toulouse,
France

Claudio Martini

Président de la Conférence des Régions
périphériques maritimes ;
Président de la Région toscane, Italie

Rostane Mehdi

Professeur de Droit public,
Université Paul Cézanne Aix-Marseille III,
France ; Collège d'Europe de Bruges, Belgique

Yves Mény

Professeur de Science politique,
Président de l'Institut universitaire européen,
Italie

Ismaël Omarjee

Maître de conférences de Droit privé,
Université Paris X Nanterre, France

Jean-Marie Pontier

Professeur de Droit public,
Université Paul Cézanne Aix-Marseille III,
France

Juan Ramón Rodríguez-Drincourt Alvarez

Professeur de Droit public,
Universidad de Las Palmas de Gran Canaria,
Espagne

Yves Roland-Gosselin

Ancien Secrétaire du groupe DOM-PTOM
Commission européenne

André Roux

Professeur de Droit public,
Université Paul Cézanne Aix-Marseille III,
France



S@MEN
SINDS 1957

Nathalie Rubio

Maître de conférences de Droit public,
Université Paul Cézanne Aix-Marseille III,
France

Jean-Michel Salmon

Maître de conférences en Economie,
Université des Antilles et de la Guyane -
Martinique, France

Guy Scoffoni

Professeur de Droit public,
Université Paul Cézanne Aix-Marseille III,
France

Laurent Tesoka

Maître de conférences de Droit public,
Université Paul Cézanne Aix-Marseille III,
France ; directeur de l'Institut de Droit
d'Outre-Mer

Pascal Vennesson

Professeur de Science politique,
Institut universitaire européen - RSCAS, Italie;
Université Paris II Panthéon-Assas

Françoise Vergès

Lecturer - MA in Postcolonial Studies,
Centre for Cultural Studies, Goldsmith
College - University of London, Royaume-Uni

Stéphane Verwilghen

Commission européenne,
DG Développement, service des Relations
avec les Pays et Territoires d'Outre-mer

Antonio Vitorino

Président de la Commission des Affaires
étrangères du Parlement portugais ;
ancien Commissaire européen

Pascale Wolfcarius

Commission européenne,
DG Politique régionale, Coordination
des mesures à l'égard des régions
ultrapériphériques

Jacques Ziller

Professeur de Droit public,
Institut universitaire européen - RSCAS, Italie;
Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Comité scientifique du colloque

Dominique Custos

Daniel Dormoy

Jean-Yves Faberon

Laurent Tesoka

Jacques Ziller

Coordination du colloque

Ounia N. Doukouré

Secrétariat du colloque

Sylvie Pascucci



ENSEMble
DEPUIS 1957